L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 10 SEPTEMBRE 1882. Entre les rues Bienville et Conti.

FEUILLETON.

LA CROIX DU LUDE

NOUVELLE

La ville de Granville, chef-lieu de canton du département de la Manche, où se passe notre récit, n'est pas faite pour déplaire au touriste qui la visite.

Les Granvillaises sont jolies et par conséquent coquettes; le hâle ne flétrit pas leurs joues; elles ont même la peau lactée et transparente.

Est-ce le *capot* qui les protège? Probablement.

Le *capot* est un grand manteau doublé de soie blanche que portent les Granvillaises, et dont le capuchon leur couvre entièrement le cou et le visage.

La couleur en est noire, ce qui me déplaît, et j'aurai la franchise de le dire que le *capot*, par sa forme et sa couleur, leur donne les apparences d'un sac à charbon, bien mesuré, qui se rend à pied chez la pratique....

Près de la rue du Cours Jouville, située en face de l'entrée du Casino des bains, commence la belle route nationale qui mène de Granville à Coutances. A sa base même, elle se divise en deux tronçons, dans l'intervalle desquels s'élève le rocher et sont construites quelques maisons, puis, à cent pas plus loin, les deux tronçons se rejoignent, en face d'une grande cordonnerie à vapeur, et forment une seule et même route bordée de jeunes arbres et de maisons fort propres.

En quelques minutes, vous arrivez à la croix du Lude.

Pourquoi cette croix? vous demanderez-vous en l'examinant.

Est-ce une simple station religieuse, comme on rencontre parfois, jetée là au gré du hasard du pèlerinage?

Si ce n'est pas cela, qu'est-ce donc?

Ah! vous êtes curieux, je le vois. Eh bien j'en puis dire autant pour mon compte, et comme j'aime à satisfaire ma curiosité, et que si je rencontre un chemin pignon sur une borne, je tiens absolument à ce qu'on m'explique pourquoi ce n'est pas la borne qui est sur le pignon, ce que j'ai voulu savoir faire à tous les deux, j'une portant l'autre, j'ai fait, j'ai questionné, et j'ai fini par apprendre (ce n'est pas sans peine) que cette croix du Lude a sa légende.

Je m'en doutais bien.

Cette légende, la voici :

En 1759, Mme du Lude et sa fille Henriette occupaient à Douville, faubourg de Granville, une modeste maison avec jardin, qui leur appartenait, par voie d'héritage, depuis plusieurs années. Cette maison était située à l'endroit précis où se trouve aujourd'hui la croix qui porte le nom de la famille.

Le courant de l'émigration les entraîna d'abord vers Jersey, puis plus tard, lorsque les événements justifièrent les alarmes de ceux qui tremblaient pour leur vie et leur fortune, vers Londres, où l'on était, du moins, tout à fait en sûreté.

Jacques de Lude, frère aîné d'Henriette, qui avait alors dix-huit ans, ne voulut pas les suivre dans l'exil.

Il était, d'ailleurs, légèrement imbu des idées nouvelles, et penchait, sans trop savoir encore s'il tomberait tout à fait de ce côté, vers la Révolution dont l'audace sourrait à son cœur hardi et aventureux. Sans se prononcer d'une manière formelle, et par des actes décisifs, capables de le compromettre à jamais, il tut le courage, rare à son âge, d'affronter le péril, en conséquence, et dut se féliciter d'avoir pris cette résolution, car on le laissa tranquille.

Il est vrai que, comprenant le dommage considérable que faisaient à son civisme un peu modéré et trop exempt de fanatisme, la fuite rapide et l'absence prolongée de sa mère et de sa sœur, qui témoignaient trop visiblement du peu de confiance que leur inspirait le gouvernement, il prit le parti héroïque de s'engager comme volontaire en 92, et de racheter les fautes de sa famille en s'immolant à la patrie en danger. Ce qui était le plus sage et le seul que dictât l'honneur.

Lorsque Mme du Lude arriva à Jersey, avec sa fille, elle se trouva dans le dénuement le plus complet, tant son départ avait été précipité. La famille jouissait d'une médiocre aisance, et l'on n'avait pu emporter avec soi que de maigres économies qui furent promptement dévorées.

Que faire? que devenir?

Henriette était trop jeune, sa mère était trop malade; pour demander à l'âpre travail, et en obtenir les ressources nécessaires à leur existence. Eussent-elles voulu que Jersey n'aurait pu leur donner ce qu'elles lui auraient demandé.

En outre, les nouvelles devenaient chaque jour, plus mauvaises, car l'Angleterre se remplissait d'émigrés qui fuyaient la patrie, et jetaient l'alarme sur leur route.

Il fallut se résigner à la suivre, à aller plus loin encore chercher la sécurité et les moyens de vivre, et ce fut à Londres même que l'on se fixa pendant la tourmente.

A partir de ce jour, la mauvaise fortune sembla diminuer ses rigueurs.

Mme du Lude, charitablement recueillie par une riche famille anglaise, trouva dans son sein le repos et les soins qu'exigeait l'état précaire de sa santé, gravement compromise par la terreur et le chagrin.

Quelque temps après son arrivée dans cette famille, qui l'avait prise en grande affection, elle accepta avec reconnaissance l'offre généreuse qui lui fut faite de compter sa fille, Henriette, alors âgée de huit ans environ aux soins d'une institutrice qui se chargerait de son éducation.

Tout allait donc le mieux du monde et l'horizon s'éclaircissait de l'autre côté du détroit, tandis qu'en France l'orage grossissait chaque jour et devenait plus terrible.

Pas de nouvelles de Jacques, mais non me dit le proverbe : Pas de nouvelles, bonne nouvelle, et l'on espérait en Dieu qui veillerait sur lui.

Quelques années s'écoulèrent ainsi.

La chute de Robespierre ne put décider encore Mme du Lude à retourner en France, où son fils n'était plus d'ailleurs, car l'armée française y battait partout, et loin des frontières.

Elle aurait eu l'idée de ce retour qu'elle en fut dissuadée par les conseils du jeune officier—Jacques était déjà lieutenant—qui le trouvait plus en sûreté à Londres qu'à Paris, et même à Granville.

De plus, l'éducation d'Henriette était loin d'être achevée, et de nouvelles habitudes, prises peu à peu, rendaient moins amer le pain de l'exil, surtout depuis que Jacques les avaient rassurées toutes deux sur son sort, si longtemps incertain pour sa mère et sa jeune sœur.

Cependant il fallut bien, un jour, se décider à prendre un parti.

En 1801, Henriette avait six-huit ans sonnés, son éducation était complète, et Jacques, à son tour, insistait depuis longtemps pour leur retour, car la guerre menaçait de s'éterniser entre la France et l'Angleterre, et son cœur de soldat répugnait à ce que sa mère et sa sœur vécussent plus longtemps des bienfaits d'une famille anglaise.

Déjà les préparatifs du départ s'achevaient, lorsqu'un événement inattendu le fit différer encore.

Ce soir-là, à l'heure où l'on prenait le thé, en famille, un violent coup de sonnette retentit, et avant qu'on eût le temps de s'enquérir, la maîtresse de la maison se leva droite et pâle, et s'élança vers la porte.

—C'est James, dit-elle, c'est mon fils James!

La porte s'ouvrit. Un beau jeune homme, un costume d'officier de marine, apparut sur le seuil.

Mais James, c'était lui, sa mère l'avait deviné — ne put s'élancer dans les bras de sa mère aussi vite qu'il l'aurait voulu, car il était blessé, et s'appuyait sur des béquilles.

—Ma mère! fit-il, ma mère!

—Mon James!

Et ce fut tout—les béquilles venaient de tomber sur le tapis, et la mère retint dans ses bras son fils évanoui.

Henriette assistait à cette scène douloureuse, et son cœur sensible en ressentit une profonde commotion.

L'image de cet officier, fils de sa bienfaitrice, dont le visage amaigri s'était emprunté tout à coup des couleurs de la mort, l'effroi de cette mère éperdue à la vue de son fils blanc-aimé, agonisant dans ses bras, ne sortirent jamais de sa mémoire, et y demeurèrent gravés en traits ineffaçables.

L'occasion était trop belle, d'ailleurs, pour s'acquitter de la dette de reconnaissance contractée envers milords Hereford, et le départ fut immédiatement ajourné.

Le blessure de James, mal cicatrisée, s'était ouverte, et son état inspira longtemps de vives inquiétudes.

Toutefois, grâce aux soins empressés de Mme du Lude qui se prodigua nuit et jour, d'une façon adorable, grâce aussi peut-être à la présence d'Henriette, dont la beauté le charmait, tous les jours davantage, le blessé se rétablit plus vite qu'on n'aurait osé l'espérer, et après deux longs mois d'angoisses et de souffrances, il entra en convalescence.

Ce fut un beau jour pour tout le monde que celui où James, appuyé sur le bras de sa mère et sur le bras d'Henriette, put faire, sans béquilles, les premiers pas dans sa chambre, pouchant, sans s'en douter, d'un côté plutôt que de l'autre.

Mais comme le cœur de la jeune fille tremblait!

Comme elle aurait volontiers versé des larmes, en le voyant lui sourire, si son amour-propre ne lui avait commandé de ne pas se trahir!

Car elle pensait déjà qu'il faudrait bientôt partir, que sa tâche étant remplie, puisque James était guéri, le devoir lui ordonnait de retourner en France, et de quitter cette maison hospitalière, si pleine des plus affectueux et des plus tendres souvenirs.

Certes, ce ne fut pas sans une profonde émotion, sans une promesse formelle de le revoir un jour, dès que la paix serait conclue, qu'on se sépara, mais l'espoir soutenait leur âme défaillante, et sans s'être dit un mot d'amour, les regards mouillés d'Henriette du Lude disaient éloquemment :

—James, vous ne m'oublierez pas!

Et ceux du jeune officier, brillants d'une fièvre à laquelle le savant docteur qui l'avait guéri, ne pouvait rien, répondaient à leur tour :

—Jamais, Henriette, non, jamais!

Sir James Hereford, lieutenant de la marine royale, était un brave officier, digne de toutes les sympathies. Jeune, riche, gentilhomme jusqu'au bout des ongles, doué de tous les agréments physiques auxquels les femmes attachent tant de prix, il était assurément fait pour plaire, et il est été bien surprenant que Mlle du Lude ne fût avisée de fermer son cœur à celui qui les ravissait tous. Elle eut beau lutter contre elle-même, se donner les meilleures raisons pour rester cruelle et désespérer son chevalier d'amour, sa résistance fut vaine, et les yeux bleus du bel Anglais l'ensorcelèrent comme les autres.

Les circonstances romanesques dans lesquelles cet amour était né, les événements dramatiques sous l'influence desquels il s'était développé n'avaient pu que le fortifier et l'exalter. Aucun obstacle humain n'était capable de le briser.

De peur qu'on ne se méprenne sur la portée de nos paroles, hâtons-nous d'ajouter qu'Henriette du Lude, aussi fière que Marie de Béthune, princesse de Lude, de laquelle quelques généalogistes trop originaux prétendaient la faire descendre, en droite ligne, n'avait point fait à l'honneur.... du moins selon la mode anglaise.

Tout fut oui.—Ça non.

Flirtation, avec fortes variations à la clef, je ne dis pas le contraire, mais...

Comment exprimerai-je ma pensée?

En ne l'exprimant pas, je crois être clair, et je n'en dirai pas davantage.

Huit mois après le combat naval d'Algésiras, où James avait reçu la blessure qui avait failli lui coûter la vie, le traité de paix d'Amiens fut signé entre la France et l'Angleterre; mais dans cet intervalle, pourtant si court, un grand malheur était venu fondre sur la famille du Lude.

La mère d'Henriette était morte, et la pauvre enfant se trouvait, pour ainsi dire, seule au monde, car son frère Jacques ne pouvait quitter son régiment, qui se trouvait alors en Italie.

Si la colonne, pour une jeune fille dont le cœur ne s'est pas encore ouvert à l'amour, est une triste compagne, elle devient une dangereuse ennemie pour celle dont les pensées, pleines d'amertume, se reportent involontairement vers le temps passé et les sourires charmants dont elle regrette l'enivrante réalité.

Mais quand, par un hasard que nous ne nous permettrons pas d'appeler providentiel, car la Providence nous paraîtrait jouer, dans ce cas, un rôle des plus suspects, celui dont l'image remplit le cœur, à qui l'on pense jour et nuit, que l'on désire enfin, vient troubler cette solitude par sa présence inattendue, le trait qui n'effleurait peut-être encore que l'épiderme, s'enfonce brutalement dans le cœur et le blessure est mortelle.

Ce malheur atteignit Henriette dans son isolement.

James Hereford, mettant à profit la liberté, que lui donnait la paix, de venir en France, et prétextant la nécessité d'un voyage immédiat, sous un ciel moins brumeux que celui de Londres, débarqua un beau matin à Granville.

Il est inutile de s'appesantir sur cette odyssée sentimentale qui durait encore au moment de la rupture du traité d'Amiens : inutile de dire comment le jeune officier, insistance de James, entrevues d'abord rares et sous l'œil vigilant d'un tiers (on n'était plus à Londres, et Henriette avait repris *d'abord* les usages de son pays), bientôt plus fréquentes, et le jiers évarté, flirtation sans scrupules, baisers furtifs, promesses d'amour éternel, bref, engagement réciproque et solennel de mariage, à la suite duquel Henriette écrivit à son frère pour lui demander son consentement, comme chef de la famille.

Le moment était mal choisi, il faut bien le dire, car on était sur le point de reprendre la lutte terrible dont on ne donnait que trop le dénouement fatal pour la France.

Le gouvernement anglais, en effet, ayant cherché mille prétextes différents pour différer l'évacuation de Malte et d'Alexandrie, consentit enfin à ne pas se prononcer pour le traité d'Amiens, le Premier Consul, qui supportait impatiemment l'attitude cauteleuse du ministère Addington, avait traité vertement, au audience publique, lord Whitworth, ambassadeur de la Grande-Bretagne, lui rappelant, en termes impérieux, le respect dû aux traités.

L'éclat avait été humiliant, et le bruit de cette réprimande solennelle avait retenti dans toute l'Europe, attentive aux moindres gestes, aux moindres paroles du jeune homme parlant.

Sur ce pied-là, tout accommodement, toute transaction devenait impossible. L'amour-propre de lord Whitworth avait été profondément blessé de cette algarade anti-diplomatique.

Le 17 mai 1803, le général Andréossy, ambassadeur français à Londres, était arrivé à Douvres, et lord Whitworth à Calais, l'échange de ces deux hauts personnages s'opéra de la façon la plus courtoise et selon les règles du droit des gens.

La guerre était imminente, mais sans être encore déclarée officiellement.

Les Anglais sont des gens pratiques, tout le monde est d'accord sur ce point; mais, devant cette grave circonstance, ils dépassèrent la mesure de ce qu'autorisent la délicatesse et le savoir-vivre, car, sans attendre une heure, au moment même où lord Whitworth foulait le sol de sa patrie, l'ordre fut donné de courir aux navires de commerce français, et deux vaisseaux marchands furent envoyés par des frégates anglaises dans la baie d'Audierne.

Bientôt, de tous les ports, arrivèrent aux oreilles de Bonaparte des bruits du même genre. La chasse maritime était ouverte brutalement, sans dénonciation officielle de l'état de guerre; et comme des pirates, ces écumeurs de mer sans vergogne faisaient main basse sur la riche proie qui n'aurait pas manqué de leur échapper, s'ils avaient différé d'un jour l'occasion de la surprendre.

Time is money.

En apprenant ces fâcheuses nouvelles, le Premier Consul, qui n'était pas manchot, comme disaient les soldats d'Egypte, fut profondément irrité, et, usant de représailles, il donna sur le champ l'ordre d'arrêter tous les Anglais voyageant en France au moment de la rupture, et de les considérer comme prisonniers de guerre.....

Jacques était alors à Boulogne-sur-Mer. Grâce à son éducation, à sa bravoure, à son nom même, qui sonnait mieux dans les camps que dans les clubs, Jacques du Lude avait fait un chemin rapide dans la carrière militaire et le Premier Consul, qui se connaissait en hommes, l'avait élevé tout récemment au grade de chef de brigade.

La lettre de sa sœur le surprit et le chagrina; aussi, si la réponse fut prompte, elle n'était malheureusement pas de nature à la satisfaire.

Il marquait même un vif mécontentement. La rupture avec l'Angleterre était de nouveau fort à craindre, et il s'étonnait de voir sa sœur choisir le moment où les affaires s'embrouillaient, entre les deux nations pour donner sa foi et promettre sa main à un officier anglais. Certes, James Hereford était un galant homme, et l'on devait de la reconnaissance à sa famille, mais en l'éponnant, n'était-ce pas payer cher les *services* rendus *autrefois!*

Car enfin, malgré tous ses mérites, qu'il ne nait pas, puisque sa sœur les reconnaissait, James avait combattu la France. C'était un ennemi. Et s'il fallait se battre encore?.....

Il prit donc sa sœur de se tenir sur une grande réserve (Henriette lui avait seulement avoué que James était à Granville, et qu'elle l'avait souvent rencontré *chez une dame de ses amies*), de cesser ses visites et d'attendre, sans s'engager davantage, son arrivée, qui ne tarderait pas.

Elle fardeau, en effet, que deux jours plus tard il était à Granville, chargé par Bonaparte d'organiser la défense de cette ville, et muni des instructions les plus sévères pour veiller à l'exécution immédiate du décret contre les Anglais résidant en France.

Cette mission, il l'avait sollicitée lui-même, soit pour revoir plus tôt sa sœur, soit pour mettre fin, par sa présence, à des relations qu'il désapprouvait.

Nul, plus que lui, d'ailleurs, n'était capable de défendre Granville contre un coup de main des Anglais, dont on devait tout craindre, depuis leur attaque barbare contre les vaisseaux de commerce qu'ils venaient si déloyalement de capturer.

L'entourage militaire de Bonaparte en était tellement entré, qu'on devait attendre, de la part des officiers chargés de venger cet outrage au droit des gens, une rigueur inexorable.

Le malheureux James, que les bruits alarmants qui couraient dans la ville plongeaient dans le désespoir, n'avait pu encore se résoudre à partir.

Son amour pour Henriette était devenu si profond, si impétueux que toute séparation de son idole lui semblait plus cruelle que la mort.

Si la rupture était complète, il serait sans doute forcé de quitter Granville, et l'honneur exigerait ce sacrifice douloureux; mais jusque-là, qu'avait-il à craindre?

Pouvait-il prévoir le terrible décret du Premier Consul?

Le soir même de l'arrivée de Jacques du Lude, il était arrêté, par ses ordres au moment où il se disposait à aller voir Henriette, et consigné dans sa demeure, sous la garde d'un gendarme.

Cet acte de rigueur, accompli si brusquement et d'une façon si brutale sur l'homme qu'aimait sa sœur, troubla la conscience de Jacques, et dès qu'il eut rempli son devoir sans faiblesse (c'était l'excuse qu'il se donnait), il ne put se défendre d'en parler à Henriette.

—Ma chère sœur, lui dit-il, je ne puis te cacher que je ne suis pas venu à Granville uniquement pour t'embrasser, malgré le grand désir que j'en avais. Je suis encore chargé d'une mission de confiance que j'ai à remplir sur-le-champ, et sans hésitation, toute pénible qu'elle soit.

—Quelle mission? demanda Henriette en pâlissant, car le ton solennel de Jacques l'inquiétait au moins autant que son arrivée subite. Est-ce un secret d'Etat, ou peux-tu me le faire connaître!

—Je le puis d'autant mieux, ma chère sœur, qu'à l'heure où je te parle tout est fini.

—Comme tu me dis cela! on croirait que tu vas m'annoncer une mauvaise nouvelle!

—En effet, chère sœur, et je fais appel à ton courage pour la supporter.

—Mais qu'est-ce donc, Jacques! quel mystère!.....

Tous les Anglais résidant en France, à cette heure, sont prisonniers de guerre.

—James! murmura Henriette en comprimant de ses deux mains les battements de son cœur brisé.

—James Hereford est arrêté reprit froidement Jacques.

—Et vous allez sans doute le faire fusiller! s'écria Henriette avec une énergie désespérée.

—Tu n'es pas généreuse, ma sœur, continua Jacques, mais j'excuse ces paroles de colère, car je comprends ta douleur. Rassure toi. J'aurai pour lui tous les ménagements compatibles avec mes ordres, et sa vie ne court aucun danger.

—Alors il est en prison! demanda Henriette.

—Chez lui, répondit Jacques. Qu'il me donne sa parole de ne pas chercher à fuir, et je lui rendrai demain la liberté de se promener dans la ville.

—Il ne la donnera pas, fit Henriette.

—Tant pis pour lui, ma sœur.

—C'est bien, dit Henriette

—Tu ne m'en veux pas, chère sœur!

—Pourquoi? tu voudrais que j'en fasse tout devoir.

Et tout bas elle ajouta

—C'est à moi de faire le mien.

Deux heures après cet entretien, et comme tout était silencieux dans la ville, une femme, enveloppée dans son capot, pénétrait sans difficulté dans la demeure de James Hereford.

—Elle portait à son bras un grand panier, renfermant sans doute des provisions de bouche, car pour forcer la consigne, elle prétendit qu'elle était chargée par le commandant de la place d'apporter des vivres au prisonnier.

Le souper de James se prolongea tellement, que le gendarme, un même s'en étonna, tout gendarme qu'il était.

Mais, au moment où il allait se décider ouvrir la porte de la salle à manger pour voir ce qui s'y passait, la femme au capot se retirait, sollicitant un bras.

—Eh! eh! la petite mère, dit le gendarme goguenard, il ne manqera pas d'ennuiter, cette fois, notre Anglais, s'il n'emploie tout ce temps à manger.

La petite mère répondit quelques vagues paroles dont le but fut de jeter le capot, et disparut dans la nuit.

Le gendarme, tranquille désormais sur son prisonnier, appuya sa chaise devant la porte qui venait de se fermer sur vous, et prit ses dispositions pour faire un bon somme jusqu'au matin.

Pendant ce temps, la femme au capot gagnait la fuite, après s'être débarrassée du panier qui la gênait; et ce qui aurait bien surpris le gendarme, quand elle fut arrivée au bord de la mer, elle quitta ses vêtements, sans observer les lois élémentaires de la pudeur, qui font l'honneur de son sexe et le désespoir de notre, et s'y précipita la tête la première.

Mais il rentrait comme un troubadour sans remorde, le digne gendarme.

Le lendemain, Jacques, qui était matinal par état, voulut donner sa sœur, dès son réveil, cette consolation d'apprendre que le prisonnier avait consenti à donner sa parole, et qu'il était libre.

Il se rendit donc, dès l'aube, chez James, pour lui demander sa parole.....

—Le prisonnier est-il éveillé? demanda-t-il au gendarme, qui était déjà debout et s'étirait péniblement.

—Mon commandant, je ne l'ai pas entendu ramer ce matin.

—Ah! fit Jacques. Eh bien! va le réveiller tout de suite.

—Pardon, mon commandant, c'est qu'il a fermé sa porte. Après ça, je vas gueuler.

—Comment! fit Jacques, la porte est fermée!

—Précisément, répondit le gendarme, c'est quand la femme est sortie.....

—Quelle femme? s'écria Jacques soupçonneux; il est venu une femme ici?

—Oui, mon commandant, dit le gendarme troublé, avec des provisions pour son souper.

—Ah! tonnerre! je suis joué, dit Jacques furieux. Mais toi, tu me le paieras, imbécille.

Au même moment, la porte s'entr'ouvrit, et Jacques pénétra vivement dans la pièce.

Henriette était là, debout devant lui, pâle, mais résolue.

A la vue de sa sœur, Jacques poussa un cri terrible.

—Fermez la porte, dit tranquillement Henriette, ce sont des affaires de famille qui ne regardent personne.

Et comme Jacques, ahuri, hébété, ne suivait pas son conseil, elle ferma la porte elle-même.

—Vous avez rempli votre devoir, mon frère, dit-elle, et moi le mien. Vos ordres l'ont fait prisonnier, moi je l'ai rendu libre.

—Et vous avez passé la nuit dans sa chambre? demanda Jacques.

—Oui, mon frère, mais James est gentilhomme, et moi, je suis votre sœur!

—Malheureuse! fit Jacques.....

—Pourquoi? demanda Henriette. Vous seul et moi le savons. L'honneur est sauf, si vous le voulez. D'ailleurs, James est mon époux devant Dieu!

—Lui! jamais, répliqua Jacques, j'aimerais mieux....

—Ma voir mourir? Eh bien, je mourrai, dit simplement Henriette.

Deux jours après cette scène violente et la fuite de James, qui avait gagné à la nage les îles Chausey, et de là s'embarquait pour Jersey, une frégate anglaise bombardait la côte de Granville.

Henriette écoutait avec une émotion facile à comprendre le bruit lointain du canon ennemi, et les éclats plus bruyants du canon français, quand un obus vint éclater sur la maison et la pulvériser.

On retrouva son corps mutilé sous les décombres.

Pauvre fille!

C'est en souvenir de cet épouvantable accident que Jacques fit élever sur l'emplacement de sa maison en ruines, cette croix à laquelle on a donné son nom, et au pied de laquelle, dit-on, repose Henriette du Lude.

James Hereford fut tué à Trafalgar, aux côtés de l'amiral Nelson.

Jacques du Lude, devenu général, eut la tête emportée d'un boulet de canon à Friedland.

CHARLES VALOIS.

FIN.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits ainsi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto* et de *lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. Où inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à ouvrel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes

De l'influence de la femme dans la famille

Pour les hommes :

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 1294.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner : Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée au SAMEDI, 9 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgé de moins de dix-sept ans à la date fixée ci dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française, ancienne Loge de la Parfaite Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, coin de Chartres, 11.

THE NEW-ORLEANS BEE.

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September 1827, nearly 55 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The Bee is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12, six months, $6, three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning :

Per annum, $3 six months, $1,50, four months, $1, three, 75 cents.

Address: **Editors "N. O. Bee,"** New Orleans.

AUX VILLES D'EAU DU NORD

Chicago à Waukesha, plusieurs trains par jour. C'est la nouvelle ligne directe pour Waukesha. Essayez-la. C'est la meilleure.

Chicago à Milwaukee, cinq trains chaque jour.

Chicago à Marquette c'est la route directe.

Chicago à St-Paul, deux trains rapides chaque jour.

Chicago à Madison, quatre trains chaque jour.

Chicago à Madison, voie Milwaukee et Waukesha.

Chicago à Sparta, deux trains express chaque jour.

Chicago à Green Bay, trois trains express chaque jour.

Chicago à Menasha, deux trains express chaque jour.

Chicago à Green Lake, deux trains chaque jour.

Aucun autre chemin ne va à Green Lake.

Chicago à Lake Mills. Aucun autre chemin ne va là.

C'est la seule ligne de Devil's Lake, Wisconsin.

C'est la seule ligne de Chicago à Lake Geneva.

Chicago à toutes les villes d'eau du Nord, plusieurs trains chaque jour.

Toutes les lignes c'-dessus par la voie de Chicago et du Nord Ouest.

Cette ligne seule a des Pullman Cars au nord de Chicago.

Elle a des Parlor Cars au nord de Chicago.

C'est la seule qui ait des Dining Cars au nord de Chicago.

Elle traverse Chicago en allant au Nord.

Tous les agents de billets peuvent vous vendre des billets d'excursion via Chicago & North-Western Railway.

C'est la Route Pioneer des Touristes, et est la meilleure.

Essayez nouvelle ligne Waukesha. C'est plus sûr.

Excellente et populaire maison que la maison Billard No 50 rue de Chartres, au coin de la rue Bienville vous y trouvera une collection complète de tous les livres français et américains, et tous les articles à l'usage des écoliers, tels que papier, de toute sorte, ardoises, crayons, encre, plumes et porte-plumes, le tout à des prix on ne peut plus réduits.

Vous pouvez aussi vous procurer chez M. H. Billard des papiers peints de toute beauté, du genre le plus nouveau et provenant des meilleures fabriques françaises et américaines : il entreprend la pose de papiers de tenture, des bordures et autres objets se rattachant à la décoration des appartements, et il s'est assuré dans ce but le service de nos plus habiles ouvriers. Enfin M. Billard reçoit tous les livres, brochures, revues et journaux publiés en France, et un service est établi dans le but à l'usage des sa abonnés.

La valeur d'un médicament composé, préparé par un médecin parfaitement éclairé et un chimiste scientifique, doit être apparente à tout le monde. Comme telle nous prenons plaisir à recommander les pilules de J. C. Ayer, pour la catarrhe. La confiance publique dont elles jouissent s'est sans cesse accrue jusqu'à ce jourcpi il est possible de dire qu'elles sont universelles. Sa grande popularité permanente ne s'acquiert pas sans mérite. Notre expérience nous donne la certitude que les pilules de Ayer sont supérieures à tout ce celles en usage pour la catarrhe. Elles sont agréables à prendre, parfaitement sures et efficaces. Les pilules d'Ayer réunissent toutes les qualités d'un remède de famille sûr; et leur usage opportun prolonge indubitablement bien des existences et procure la santé et le bien-être à des milliers d'autres.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1877.—Ayant examiné et connaissant la composition du Bitters fabriqué par M. A. Walz de cette ville, je le déclare ici un bon cordial hygiénique, composé des meilleures sources et ne contenant qu'une très faible quantité d'alcool. Différent de la majorité des bitters qui sont des teintures alcooliques concentrées, ce trouvera un tonique agréable et agréable pour les estomacs faibles et délicats incapables de supporter les effets de l'alcool.
Signé Dr LEMONNIER.
150 rue St Louis.

Charbon de l'Alabama.—Bien des personnes ont conçu un préjugé contre le charbon de l'Alabama, et cependant, si elles étaient opposées à en obtenir de valeur, elles seraient revenues à cet impénitable, cet incomprehensible parce que, que nous n'en saurons jamais prononcer ou que dans ce cas-ci nous ne pouvons pas nous rappeler, nous avons oublié ce nom. Nous ne saurions attribuer notre salut, après la protection de la Providence, qu'à l'usage habituel et ininterrompu du "Simmons Liver Regulator", pendant que nous étions exposés à la malaria de la fièvre jaune.

Agréez, messieurs, etc.,
C. R. PATTERSON, JAS. L. MALLETTE,
JOHN R. COLLINS, MILTON F. COOPER.

Ne prenez que le vrai "Regulator" qui toujours sur l'enveloppe le Z rouge (marque de fabrique) et la signature de
J. H. ZEILIN & CO.,
à vendre partout les pharmaciens

COMPAGNIE D'ASSURANCES

— DES —

FACTORS AND TRADERS,

No. 49 rue Carondelet.

CAPITAL PAYÉ ..... $1,000,000.

ED. A. PALFREY..... Président.
JOHN CHAFFE..... Vice-président.
THOMAS F. WALKER..... Secrétaire.

La Compagnie émet des polices couvrant des risques d'Incendie, de Rivières et Maritimes, aux taux les plus réduits du tarif.

DIRECTEURS :

John I. Noble,	John Chaffe,
Richard Milliken,	Sam'l Friedlander,
E. M. Walmsley,	A. H. May,
T. Lyle Lyon,	Samuel H. Boyd,
William J. Behan,	Charles Chaffe,
William Hartwell,	C. J. Leeds,
B. F. Eshleman,	L. C. Jurey,
A. T. Janin,	A. M. Blackham,
Henry Abraham,	Louis Bush,
A. Brittin,	G. W. Santell,
John L. Adams,	H. T. Buckner,
Charles E. Black,	O. Hopkins,
	George J. Pusch.

3 sept—3m

SIMMONS LIVER REGULATOR — Pour prévenir — LA — Fièvre Jaune

Prenez le "Simmons Liver Regulator"

Ce médicament a préservé les habitants de Savannah, Ga., qui en ont usé pendant la terrible épidémie de 1876.

MM. H. J. Zeilin & Co

Messieurs—Nous, soussignés mécaniciens du Georgia Central Railroad pensons de reconnaître sance pourrions bienfaits que nous a procuré l'usage du "Simmons Liver Regulator", lors de l'épidémie de fièvre jaune à Savannah, Ga. pendant l'été et l'automne de 1876, désirons établir les faits suivants. Pendant l'épidémie dont il était nous avons fait usage du médicament connu sous le "Simmons Liver Regulator", préparé par J. H. Zeilin & Co., et quoique exposés aux plus pernicieuses influences des miasmes de la fièvre jaune, en venant à Savannah et en sortant à toutes les heures de la nuit, et ensuite en passant des nuits entières dans la ville pendant la durée de cette fatale épidémie, nous avons tous conservé notre santé, à l'exception d'un seul qui est tombé malade mais qui a promptement recouvré la santé. Nous ne saurions attribuer notre salut, après la protection de la Providence, qu'à l'usage habituel et ininterrompu du "Simmons Liver Regulator", pendant que nous étions exposés à la malaria de la fièvre jaune.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit :

DEPART	ARRIVEE
Express No 2 8.00 A. M	Malle No 2 7.00 A. M.
Malle No 3.... 5 30 P. M	Expr No 3 10.45 A. M.
Express No 12 7.30 A. M	Express No 11 5.30 P. M
Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 partent les jours, excepté le dimanche.	
Les Nos 11 et 12 le dimanche seulement.	

Bureau des Billets, 23 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Aide-Agent Gén. des Pass
C. M. SHEAFE, Surintendant général.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau : coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. for juillet 1881.

Actif.....$4,692,948 18
Passif.....2,550,196 59
Excédent